

Conseil d'UFR en visioconférence
15 avril 2020, 10 h

Connectés : H. Garric, S. Bajric, G. Bousquet, V. Brinker, G. Coqui, R. Crescenzo, B. Denker-Bercoff, M. Erman, M.-A. Fougère, C. François-Denève, M. Gally, J.-C. Gens, J.-B. Goussard, E. Heilmann, S. Laigneau-Fontaine, T. Lefort, E. Oudot, L. Victor.

Excusés : Corinne François-Denève (procuration à Virginie Brinker)

Absents : A. Matisse, G. Périgot, G. Bonnet, Y. Caurel.

Invités : V. Besand, S. Blot, Y. El-Hanbali, M. Lauféron, J. Martin, A. Montmayeur, P. Vigneron

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 31 janvier 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur la situation du confinement

Pour l'instant, les informations dont on dispose arrivent au compte-goutte. On ne sait pas si l'université rouvrira avant septembre, sans doute non.

a) Continuité de la formation

Vendredi dernier, à la réunion avec les directeur·rice·s de département, a été dit que pour pouvoir évaluer au moins en partie le travail fait à distance, il était essentiel de tout faire pour transformer les évaluations en contrôle continu à distance. Il ne faut pas qu'on soit esclave de l'indécision sur la date de fin de confinement.

La plus importante difficulté concerne le contact avec les étudiant·e·s dont une partie a des difficultés de matériel informatique ou sont en zone blanche. On essaie de lister ces étudiant·e·s-là et de recenser les besoins ; puis, avec l'appui de la Direction numérique et le Pôle logistique Droit-Lettres, du matériel sera prêté. Il faut contacter Claire Despierres pour tout·e étudiant·e dont on apprendrait qu'il a des difficultés. Philippe Vigneron explique le dispositif mis en place par la Direction numérique pour mettre en place ce système de dons. La mise à disposition de ce matériel pourra se faire aussi pendant les vacances de Pâques.

Le problème, précise Henri Garric, est que dans plusieurs formations, déjà avant la fin du confinement, des étudiant·e·s ne répondaient pas aux mails ; sinon, un seul étudiant en SDL de 1^e année a des difficultés de connexion. Gilles Bousquet, en Infocom, a identifié 10 % d'étudiants ayant des problèmes de connexion ; la meilleure méthode selon lui pour les identifier est de demander un devoir à faire, car on peut repérer les étudiant·e·s défaillant·e·s et les contacter.

Youssef El Hanbali précise les conditions du congé pour les administratifs. Il est demandé à chaque agent de poser au moins cinq jours de congé (obligatoire), avec déconnexion totale. Le mieux serait qu'il y ait une déconnexion simultanée de l'ensemble des collègues. Les délais sont très courts : il faut faire remonter les demandes d'ici vendredi.

Une fois que ce tableau aura été constitué, il est très important, rappelle Henri Garric, que les enseignant·e·s ne sollicitent pas les administratifs pendant la période concernée. L'objectif est de respecter complètement ce congé.

Philippe Vigneron informe qu'à la scolarité, tou·te·s prendront ce congé pendant la première semaine des vacances de Pâques. Henri Garric précise que, comme les réponses aux candidatures sur Parcoursup, doivent être envoyées avant le 11 mai, ces candidatures pourront être traitées au retour du congé des administratifs.

Matthieu Gally informe que beaucoup d'étudiant·e·s salarié·e·s sont passé·e·s aux 35 h. Philippe Vigneron explique qu'il n'y aura pas de dispense de CC ; ces étudiants doivent donc

contacter leur responsable d'année pour voir comment procéder pour décaler les contrôles d'un jour.

b) *Examens*

Pour la première session du second semestre, rien n'est *a priori* possible en présence avant le 15 juin et tout est incertain concernant les grands rassemblements même après le 15 juin. A été décidé que l'ensemble des examens passe à distance. Quand le basculement en contrôle continu intégral est possible, cette solution est choisie. Quand on estime qu'il manque une note, on peut éventuellement faire un dernier devoir en mai ou pendant la première quinzaine de juin. Enfin pour les devoirs organisés uniquement en CT, l'idée est de les transformer en CC et de faire un devoir à distance pendant la première quinzaine de juin ; il ne s'agira pas de contrôle de connaissances, mais de travaux de réflexion, sur un créneau réduit, *a minima* 48 h.

Ce qui reste très incertain, c'est la session de rattrapage. Pour l'instant, elle se ferait pendant la première quinzaine de septembre. Si l'on parvient à trouver une formule allégée qui se déroulerait fin juin ou début juillet, elle sera choisie, pour que l'été constitue une vraie coupure. Youssef El Hanbali précise que le calendrier de cette session de rattrapage doit être validé par les instances.

Pour les examens à distance qui auront lieu la première quinzaine de juin, il faudra éviter les chevauchements. Un calendrier sera constitué et envoyé aux étudiant·e·s.

Éric Heilmann s'interroge sur la possibilité d'une session de rattrapage fin juin et début juillet dans un calendrier aussi serré. Or, pour les L3, il faudrait que le rattrapage ait lieu avant l'été pour la rentrée en Master début septembre.

Youssef El Hanbali se demande si ceux·celles qui sont en avance pourraient prévoir la session de rattrapage avant l'été, les autres en septembre. Un calendrier différencié serait-il possible ? Il faut interroger la vice-présidence sur ce sujet.

Philippe Vigneron précise que la transformation des CC en CT doit passer devant la CFVU qui doit se réunir aux alentours du 15 mai ; puis il faut prévenir les étudiant·e·s, ce qui suppose un délai de quinze jours. Les CT transformés en CC ne peuvent donc avoir lieu avant la première quinzaine de juin – devoirs rendus au plus tôt le 1^{er} juin.

Henri Garric estime qu'on peut prévoir une seule semaine de correction, une date de jury pendant la troisième de juin, puis une session de rattrapage resserrée (entretiens Skype, regroupements de matière) sur la deuxième semaine de juillet.

Pour l'instant on ne peut voter sur le sujet. Il faut attendre de plus amples informations ministérielles. Demain a lieu une réunion entre les directeurs de composante et la Présidence : Henri Garric demandera s'il serait possible d'avancer la date de la réunion de la CFVU pour pouvoir raccourcir les délais, commencer les épreuves plus tôt et, éventuellement, organiser une session de rattrapage resserrée avant le 14 juillet.

3. Modification des maquettes en vue d'une tenue des examens de 2^e session en situation de confinement

Un point est fait par département :

. Éric Heilmann présente les décisions prises en Infocom : les CT ont été transformés en CC en Licence ; l'UE5 a été neutralisée car elle consistait en un stage rendu difficile par le confinement.

. Jean-Claude Gens explique qu'en philosophie les CT ont été transformés en CC.

. Vanessa Besand, pour les Lettres, explique que toutes les évaluations prévues en CC et CT ont été basculées en CC uniquement ; pour les rares CT de Licence, ils deviennent des CC.

. concernant les SDL, Michel Erman explique qu'il y a beaucoup de CT ; ils ont tous été transformés en CC.

. concernant le MEEF, Virginie Brinker explique que le rattrapage en septembre n'est pas concevable car ils·elles seront en classe en tant que fonctionnaire-stagiaire. Les épreuves écrites du

CAPES de lettres aura lieu à partir du 15 juin et en juillet. L'oral est transformé en oral de titularisation qui aura lieu en fin de M2.

. concernant l'enseignement à distance, Brigitte Bercoff propose de faire commencer la session d'évaluation le 18 mai, en anticipant le calendrier de la CFVU ; les devoirs seraient envoyés à partir de ce moment-là et devraient être rendus entre le 1^{er} et le 15 juin. Concernant le DAEU, Anne Monmayeur soulève la question des étudiant·e·s du SEFCA qui n'ont pas de connexion et doivent composer en présentiel, ainsi que des étudiant·e·s qui bénéficient de tiers-temps et de décisions de la médecine préventive qui pour l'instant est débordée ; elle propose que, dans leur cas, l'évaluation ait lieu la semaine du 30 août.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

En outre, il faut communiquer assez tôt avec les étudiant·e·s qui sont dans l'incertitude et entendent des rumeurs, mais ils doivent aussi savoir que des modifications de calendrier peuvent encore avoir lieu.

4. Conventions

Trois sont présentées :

. contrat de prestation en portage salarial entre RH Solutions et l'uB pour les étudiants en DU Passerelle Étudiants en exil : 6030 €

. demande d'adhésion de CIMEOS à la SFSIC : 630 €

. convention de partenariat entre la compagnie La Lisa 21 et l'uB concernant un atelier de théâtre d'improvisation pour les étudiants internationaux de l'uB et du CIEF : 1960 €

Les trois conventions sont adoptées.

5. Questions diverses

Éric Heilmann demande quel est le calendrier pour les commandes et à qui envoyer les factures. Youssef El Hanbali précise que toute l'antenne financière est en télétravail (M. Verpillot, Mme Derote). Pour les commandes, le problème concerne les livraisons.

Estelle Oudot évoque un projet de partenariat pour l'agrégation de Lettres classiques à distance avec l'université de Clermont Auvergne et demande si une validation par le conseil d'UFR est nécessaire. Henri Garric précise que le prochain conseil a lieu le 28 mai et ce partenariat pourra y être validé.

Eric Heilmann demande des informations sur le processus de recrutement. Henri Garric répond que le calendrier a été repoussé ; pour l'instant le tri des dossiers peut se faire à distance, mais ensuite, pour les réunions de comités de sélection, il faut au moins quatre membres présents.

La réunion est close à 12h50.